

Nous gagnerons peut-être à passer pour des étrangers dans ce pays de nos pères.

Enfants de la France ?

Sommes-nous donc des exilés sur les rives du Saint-Laurent, comme l'étaient autrefois sur les bords du fleuve de Babylone ces Juifs de la captivité que l'Histoire nous représente suspendant leurs harpes aux branches des saules, et disant, les yeux tournés vers leur lointaine patrie : Comment pouvons-nous chanter des cantiques de joie sur la terre étrangère ?

Enfants de la France ?

Mais nos patriotes exilés aux Bermudes; ceux, plus malheureux encore, transportés au delà des mers, dans la lointaine Australie, vers quelle contrée de la terre, dans leurs longs jours de souffrance et d'ennui, tournaient-ils leurs pensées et leur cœur, si ce n'est vers le paisible village de nos campagnes canadiennes où parents et amis pleuraient leur absence et faisaient des vœux pour leur retour ? Que leur importait la France ?

Comme nos pères donc, nous sommes Canadiens : on ne renonce pas à ce titre-là. Et lorsqu'il s'agit de nous distinguer de nos compatriotes d'une autre origine, nous sommes Canadiens-français, oui, mais français d'une France déjà lointaine dans l'Histoire ; Canadiens-français, mais français de la France du Grand siècle.

Les provinces du nord-ouest de la France, mais surtout la Normandie et le Poitou, furent le berceau de notre race. La Vendée — que nous rappelle encore un de